

PORT-ROYAL ET LES RÊVES

I

Par Jean LESAULNIER

Le but du présent article est seulement de fournir des textes sur le sujet, avec une courte présentation de leurs auteurs et de leurs sources.

1. « Une impression forte dans l'imagination » : lettre d'Antoine Arnauld à un(e) ami(e) inconnu(e) - 21 janvier 1684.

Le mois de janvier 1684 voit la disparition de deux des plus brillants acteurs de l'abbaye de Port-Royal. Le 4 janvier, Louis-Isaac Le Maistre de Sacy meurt au château de Pomponne, propriété de son cousin germain, Simon Arnauld de Pomponne, fils de Robert Arnauld d'Andilly. Sacy y a trouvé la tranquillité depuis plus de quatre ans après les décisions royales et ecclésiastiques de faire cesser les diverses activités du monastère, et de compromettre son avenir en faisant tarir son recrutement : désormais l'abbaye ne pourrait plus accueillir de nouvelles novices.

Depuis juin 1679, Antoine Arnauld a quitté la France afin d'éviter les poursuites à son encontre : de son exil – il durera jusqu'à sa mort en 1694 à Bruxelles –, il suit de près les événements de France, et plus spécialement la vie des religieuses de Port-Royal, de ses proches et de ses amis. Quand il adresse à un ami (ou une amie) la lettre qu'on va lire, il était loin de penser qu'une semaine plus tard, le 29 janvier, disparaîtrait à son tour l'abbesse de Port-Royal, Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, cousine germaine de M. de Sacy et d'Antoine Arnauld : disparition presque subite – Angélique avait soixante ans –, suivie, le 10 février de celle du frère de la religieuse, Charles-Henri Arnauld de Luzancy, au château de Pomponne.

Source du texte : *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, s. l., 1752, t. IV, p. 129-130.

[Bruxelles],
21 janvier 1684.

Il arriva que le jour que je reçus la nouvelle de la mort de M. de Sacy, j'avais rêvé, la nuit précédente, que je voyais arriver, sur des chariots, deux très grands cercueils, dans lesquels il y avait deux morts ensevelis. Je m'approchai pour les regarder, et, après avoir découvert leurs visages, je reconnus celui de M. de Sacy et celui de la mère Angélique de Saint-Jean. Comme je m'appliquais à les considérer, il me semblait que le corps de M. de Sacy était aussi maniable et aussi vermeil que s'il n'eût pas été mort. Je disais à quelqu'un : « Il n'est pas mort ». Mais on me répondit : « Voyez ses yeux, qui sont ternis, et vous jugerez qu'il est mort ». Je regardai attentivement, et je reconnus qu'il n'y avait que cette seule partie qui semblait n'être pas vivante. J'étais beaucoup occupé de tout ce que je voyais ; et il me semblait que ceux qui conduisaient les chariots me disaient : « Nous avons amené ces morts de bien loin, nous avons marché par des chemins très rudes et sur des montagnes ». J'en avais grande compassion, et je témoignais combien j'y prenais de part.

Lorsque je m'éveillai, – je dis : lorsque je m'éveillai, parce que je crois que j'étais véritablement endormi –, quoique je n'aie pas coutume de réfléchir sur mes songes, parce que je sais que cela est inutile, je n'ai pu m'empêcher de penser un peu à celui-ci. Il y a deux raisons qui m'ont empêché de l'oublier. L'une, parce que les choses sont arrivées dans la suite de la manière dont je les avais vues ; et l'autre, c'est qu'il m'en est toujours demeuré une impression forte dans l'imagination, c'est-à-dire que mon imagination se représente encore vivement tout ce que j'ai rêvé ; et je vois, ou plutôt, il me semble que je vois les visages et tout l'attirail que j'ai vu la première fois...

2. Deux songes mystérieux de la mère Marie-Madeleine d'Angennes du Fargis, prieure de Port-Royal, pendant la première persécution des religieuses.

L'ancienne pensionnaire de l'abbaye de Port-Royal Henriette d'Angennes du Fargis prend l'habit de religieuse au monastère parisien du faubourg Saint-Jacques en 1635 – elle vient d'avoir seize ans – et prononce ses vœux de religion en 1640, contre la volonté de son père. Sous-prieure à la maison de Paris, elle devient prieure à l'abbaye des Champs en 1660 et le reste de longues années, jusqu'en 1669. En cette année de la séparation définitive des deux monastères de Paris et des Champs, elle est élue abbesse du monastère réconcilié après la Paix de l'Église : une charge qu'elle assume jusqu'en 1678 – elle sera de nouveau abbesse de Port-Royal de 1684 à 1690 – et mourra en 1691.

Les rêves symboliques qu'elle raconte dans ces deux récits semblent se situer au moment où les religieuses qui ont refusé de signer le Formulaire de condamnation de Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres, sont regroupées aux Champs à l'été 1665. Les deux ecclésiastiques dont elle parle dans son deuxième récit, Antoine Arnauld et Claude de Sainte-Marthe, sont parmi les prêtres les plus influents et les plus dévoués au service des moniales. Mais la figure la plus marquante des rêves de la religieuse est sans conteste celle de Cornélius Jansénius (1585-1638), ancien professeur d'Écriture sainte, évêque d'Ypres et auteur d'un gros ouvrage intitulé : l'Augustinus et publié deux ans après sa mort.

Source du texte : *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, s. l., 1750, t. I, p. 391-396.

A. Premier songe mystérieux

Il me semblait que j'étais avec quelques sœurs et que je parlais des affaires avec beaucoup de crainte dans l'attente de quelque grand malheur.

Je disais, entre autres choses, que j'aurais voulu parler à quelqu'un qui me pût éclaircir les doutes que j'avais dans l'esprit touchant la signature et en parler à M. d'Ypres lui-même. Il y eut une sœur qui me répondit que cela n'était pas difficile, qu'il était ici et qu'il parlait à toutes celles qui voulaient l'aller voir. Je répondis avec grande joie que c'était ce que je souhaitais. Je m'en allai aussitôt dans le parloir de sainte Agnès, où il était. J'y trouvai plusieurs qui se pressaient pour lui pouvoir parler. Je demurai derrière en attendant que je pusse l'approcher ; et j'entendis qu'il disait à chacune en particulier une parole de l'Écriture que j'entendais distinctement ; mais je n'en ai entendu que deux. Il dit à une : « Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé », et à une autre : « Celui qui vaincra aura la couronne de vie ». Quand toutes les sœurs furent sorties, il me dit qu'il voulait m'entretenir plus à loisir que les autres. Je me souvins en l'approchant qu'il n'était plus de ce monde : je lui dis que j'étais étonnée de le voir, parce que je croyais qu'il était mort. Il me répondit : « N'appellez pas morts ceux qui habitent la terre des vivants ». Il y avait avec lui, dans le parloir de dehors, un ecclésiastique debout à qui il parlait, et qui avait une façon interdite et d'un homme

embarrassé : ils s'entretenaient sur les affaires ; et M. d'Ypres parlait à cette personne avec chaleur, comme s'il eût été mal satisfait de ce qu'il lui disait.

Cet ecclésiastique lui dit qu'il fallait avoir égard au temps où on était, et à l'autorité des personnes qui menaçaient de grands maux, et qu'il y avait des occasions où l'on était obligé de relâcher quelque chose. Il lui répliqua, avec une émotion qui parut sur son visage, qu'il ne recevait point ses excuses, et leva la main comme s'il l'eût voulu frapper, lui disant qu'il était un timide et un lâche, d'abandonner sous ces prétextes la défense de la justice.

Cette personne me parut rougir, et répondit, comme pour se justifier, qu'il était dangereux de se fier à soi-même, lorsqu'on voyait tout le monde d'un autre sentiment, et qu'il croyait qu'on était obligé de se soumettre et qu'ainsi on se trouverait tout seul. J'entrai dans le sentiment de cette personne en moi-même, et aussitôt, comme s'il eût vu ma pensée, il répondit à cet ecclésiastique qu'il avait mauvaise raison de s'excuser sur le mauvais exemple des autres et d'appréhender la singularité. Et, se tournant vers moi, comme s'il avait deviné ma pensée, il me dit : « Vous êtes la plus jeune de toute la maison ; cependant je vous dis que, quand vous resteriez seule, vous êtes obligée de demeurer ferme jusqu'à la mort, sans que jamais le mauvais exemple vous ébranle en rien, et assurez-vous que c'est une heureuse singularité que d'être singulière à faire son devoir. »

Sur cela, je commençai d'entrer en discours avec lui : je lui proposai toutes les choses qui me faisaient de la peine sur cette affaire, et il me répondit avec une lumière et une netteté admirables, en sorte qu'il me satisfaisait entièrement sur chaque doute que je lui proposais.

Cet entretien fut fort long, ce me semble ; mais je ne me saurais souvenir de rien distinctement, sinon d'une parole qu'il me dit en m'exhortant à souffrir pour une si bonne cause : « Ne craignez point, me dit-il, de combattre pour la grâce : ce sera la grâce qui combattra pour vous ; et elle fera beaucoup plus pour vous que vous ne sauriez jamais faire pour elle ». Je ne puis non plus me souvenir comment finit cette conversation dans mon songe ; mais je sais qu'en me réveillant, j'en avais l'esprit si rempli qu'encore que tout ce qu'il m'avait répondu sur mes difficultés ne me fût pas demeuré dans la mémoire, il me semblait néanmoins qu'il me les avait toutes ôtées de l'esprit, et que je l'avais tout à fait en repos sur tout ce qui m'avait donné de la peine ; car ce que je lui avais dit en songe était véritablement ce que j'avais pensé sur tout ceci. Je vis si distinctement M. d'Ypres qu'il me semble que je sais comment il est fait et que je le reconnâtrai aisément si je voyais son portrait, pourvu qu'il fût semblable à celui que mon imagination me peignait en ce songe.

B. Second songe mystérieux

La nuit d'entre le 4 et le 5 septembre que je devais communier, songeant que je priais Dieu pour me préparer à la sainte communion, comme je m'en allai pour entrer dans l'église, je trouvai qu'il n'y en avait plus. Étant fort surprise de cela, j'entendis une voix qui me dit : « Il n'y a plus, pas une église ». Je demeurai encore plus affligée, et, dans cet excès de douleur, j'entrai dans une petite chambre ; et, dans la tristesse où j'étais, je priais Dieu de tout mon cœur de nous nourrir de sa vérité, puisque nous étions privées de son divin corps. Dans cette disposition, je pensais à serrer quelques livres que j'avais, et je vis, dans la chambre où j'étais, une petite armoire lambrissée que je crus propre à cela. Je l'ouvris pour voir si je n'y trouverais point quelque cache : j'essayai si le lambris du fond ne se pouvait ouvrir ; et en effet je trouvai qu'il se levait, et je vis par là une petite église fort jolie et parée, où j'entrai par cette ouverture ; je vis l'autel préparé pour y dire la messe, et six prêtres, tous revêtus, avec le célébrant revêtu pontificalement. Regardant ces ecclésiastiques, je reconnus M. Arnauld et M. de Sainte-Marthe, qui étaient les plus proches du célébrant. Pour les quatre autres, je ne les reconnus point, ni ne m'appliquai pas, mais seulement au célébrant, qui me paraissait avoir une façon un peu étrangère. Je m'approchai pour le mieux voir, et en même temps je m'écriai : « C'est M. d'Ypres, je le reconnais bien, je l'ai déjà vu une fois. »

Dans cette extrême joie, au même moment, il me vint un doute dans l'esprit si je ne me serais point trompée, et s'il était vrai que ce fût M. d'Ypres. J'entendis une voix qui répondit : « C'est un saint. » Je me mis à prier Dieu, et à communier de sa main. Nous communiâmes, huit ou neuf de nos sœurs. Je n'ai point remarqué lesquelles ce furent, mais je sais bien qu'il y en eut trois ou quatre devant moi. Je remarquai qu'il disait quelque chose à chacune en particulier en les communiant. J'attendais avec un extrême désir que ce fût à moi à communier, et avais aussi fort envie d'entendre ce qu'il me dirait. Enfin, comme mon rang fut venu, après m'avoir communiée, il me dit ces paroles : « La vérité de Dieu demeure en vous ». Jamais je n'ai fait de communion qui m'ait tant consolée et fortifiée. Comme je faisais mon action de grâces, le cœur tout rempli de joie et de désir de demeurer dans la vérité, je souhaitais extrêmement de pouvoir parler à ce saint prélat de ma conscience sur plusieurs choses sur lesquelles j'avais besoin de conseil ; et je priais Dieu instamment de me faire cette grâce ; ensuite de quoi j'eus un instinct de m'approcher de lui, mais une personne survint qui me repoussa avec un air fort sévère, me disant : « Retirez-vous, c'est bien à faire à vous à vous en mêler, nous avons autre chose à faire ». Je me remis à genoux, et comme je n'osais plus m'avancer par la crainte de cette personne qui m'observait, je continuais à prier Dieu qu'il m'accordât ce que je lui demandais avec larmes et confiance. Enfin tous ces messieurs, sortant de l'autel, passèrent près de moi ; et, M. d'Ypres me regardant, je lui dis fort bas, les mains jointes et à deux genoux, n'osant faire aucun mouvement à cause de la personne qui me regardait pour m'empêcher de parler : « Mon père, je vous prie que je vous parle. » Il me fit signe du doigt, avec la même circonspection que je lui demandais, d'entrer dans une petite porte. J'y passai et me trouvai dans une galerie fort étroite et fort longue où je ne voyais goutte, tant elle était obscure et difficile à passer ; mais le désir que j'avais de conférer avec lui m'ôtait toute

frayeur. À la fin, j'entrai dans une chambre où tout était en confusion, et je me mis là pour l'attendre : il entra enfin, et se vint asseoir comme sur un petit bout de paille d'un lit tout renversé ; je me mis à genoux devant lui, les deux mains jointes, et, avec une facilité merveilleuse, je lui dis tout ce que j'avais sur le cœur, à quoi il me répondit merveilleusement bien et si clairement qu'il ne me resta plus de doute qu'un seul, qui me faisait bien de la peine ; et il me dit : « Je prierai Dieu pour vous, et croyez qu'il ne vous abandonnera point, et que, si la vérité de Dieu demeure dans votre cœur, Dieu vous tiendra dans ses mains. » En disant cela, il me mit la main sur la tête, et je ne le vis plus, mais je fus encore longtemps sans me réveiller, tout occupée de mon bonheur et bien résolue d'aimer plus la grâce que jamais, et de mettre toute ma confiance en son secours, particulièrement à l'égard d'une chose qui m'avait donné de la peine. À mon réveil, je me trouvai remplie de joie, de confiance et de courage.

3. Songes « prophétiques » de la sœur Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly

Le 26 août 1664, l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe l'a ordonné et l'autorité royale l'a exécuté : douze religieuses du monastère de Port-Royal de Paris sont enlevées de leur communauté du faubourg Saint-Jacques et placées dans des couvents hostiles le plus souvent. La sœur Angélique de Saint-Jean (1627-1684), fille de Robert Arnauld d'Andilly, comme la mère Agnès, sa tante, ancienne abbesse, est conduite au couvent des Annonciades : elle y est fort mal accueillie, comme étant l'une des meneuses les plus opposées à la signature du Formulaire de condamnation de Jansénius. Elle y vit avec beaucoup de difficulté cette sorte d'enfermement destinée à la faire plier et signer, comme le feront certaines de ses sœurs religieuses.

Le 3 juillet 1665, toujours sur l'ordre de Péréfixe, toutes les moniales exilées sont rassemblées, avec leurs compagnes de Paris qui refusent de courber l'échine devant l'archevêque, au monastère de Port-Royal des Champs : elles y vivront surveillées par les envoyés du roi, sans sacrements, sans leurs confesseurs habituels, jusqu'à leur réconciliation en février 1669 : la paix de l'Église a été conclue, l'été précédent, entre l'autorité royale, le pouvoir pontifical et Port-Royal. Le 28 novembre 1665, Angélique de Saint-Jean termine la rédaction de sa longue « Relation de [s]a captivité » : elle y montre tout à la fois de la profondeur de la crise de conscience qu'elle traverse entre le mois d'août 1664 et juillet 1665, et la qualité de son écriture ; les mots « captivité », « enlèvement », « prisonnières », « persécution », « nuit », en sont les plus fréquents et les plus poignants.

Source du texte : *Relation de captivité d'Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly*, avec une introduction de Louis Cognet, Paris, NRF Gallimard, 1954, p. 186-190.

Plus j'allais en avant, moins je voyais la fin de ma captivité, et il ne me venait presque plus de pensée que je dusse jamais changer d'état, car je ne me pouvais imaginer qu'on me voulût jamais remettre dans Port-Royal, sentant bien l'aversion qu'auraient de nous celles de nos sœurs qui étaient changées, que j'envisageais toutes dans ma sœur Flavie ¹, parce que je ne savais pas qui étaient les autres.

Il n'y avait qu'un songe que j'avais fait peu avant notre enlèvement qui me revenait dans l'esprit, parce que je voyais qu'une partie était déjà accomplie, et qu'il n'y manquait que la dernière, qui était de revenir à Port-Royal des Champs. J'avais songé que je m'étais vue toute seule en carrosse dans un chemin que je ne connaissais pas, sans voir qui que ce soit qui me menât, que les chevaux du carrosse où je ne voyais pas même de cocher. Mais un autre carrosse allait devant, où était M. Singlin ² avec quelques personnes que je ne pouvais discerner, et de temps en temps nos deux carrosses se rencontraient proches l'un de l'autre, et M. Singlin me marquait, dans un livre que je tenais, quelques endroits que je devais lire, qui étaient tous des instructions et des consolations pour le temps de la persécution. Il me semblait que ce livre était les œuvres de saint Jean Chrysostome et qu'entre autres il m'avait marqué l'épître 33. Et ensuite, sans me dire autre chose, son carrosse s'éloignait, et je me trouvais si seule que je ne voyais quoi que ce soit dans le ciel ; et avec cela si contente que jamais voyage ne m'avait paru si agréable. Enfin, après que cela me fut arrivé plusieurs fois, je perdis tout à fait de vue le carrosse de M. Singlin, et peu de temps après je me trouvai moi-même à pied, sans savoir comment j'étais descendue de carrosse, allant ainsi seule sans savoir où. J'aperçus la maison de Port-Royal des Champs, et il était déjà nuit, et je tâchai d'y aller, mais je ne savais point les chemins. Enfin je me trouvai auprès d'une fenêtre basse, et je parlai par là à une femme que je vis au-dedans, afin qu'elle me fît entrer. Elle me dit que ce n'était pas de ce côté-là qu'était la porte, mais je lui dis que, puisque je rencontrais une fenêtre, je n'irais pas plus loin de sa chambre, ne sachant par où il fallait aller chercher la porte. Ainsi j'entraï par la fenêtre, et je me trouvai dans la chambre de saint Bernard, où je vis plusieurs de nos sœurs de Paris, entre lesquelles je remarquai particulièrement ma sœur Geneviève de l'Incarnation, ma sœur Marie de Sainte-Agnès et ma sœur Sainte-Synclétique ³. Cette dernière me parut fort triste et témoignait bien de l'abattement de l'état où nous étions, mais je lui en fis reproche, lui demandant si c'était de cette sorte qu'on se glorifiait dans la croix de Jésus-Christ ; et en même temps, me détournant vers une fenêtre, je vis l'air tout en feu et une nuée fort

¹ Catherine de Sainte-Flavie Passart est l'une des sœurs les plus contestées par la majorité de sa communauté : elle est considérée comme une traîtresse pour avoir non seulement signé le Formulaire selon les volontés de l'autorité ecclésiastique, mais dénoncé ses compagnes opposantes. Sa grande ennemie intime est la sœur Angélique de Saint-Jean, comme l'a montré Jean Orcibal, dans son ouvrage : *Port-Royal entre le miracle et l'obéissance. Flavie Passart et Angélique de Saint-jean Arnauld d'Andilly*, Paris, Desclée de Brouwer, 1957.

² Confesseur des religieuses de Port-Royal et prédicateur, Antoine Singlin (1607-1664) a exercé un rôle de premier plan à l'abbaye : voir les *Lettres d'Antoine Singlin*, publiées par Anne-Claire Josse-[Volongo], Paris, Nolin, coll. "Univers Port-Royal", 2004.

³ Ces trois religieuses sont : Geneviève de l'Incarnation Pineau (1608-1682), professe depuis 1631, fut cellière de l'abbaye pendant de très longues années ; Marie de Sainte-Agnès de Rubentel, non signeuse, meurt à Por-Royal des Champs en 1677 ; Anne-Julie de Sainte-Synclétique de Rémicourt (1641-1718), professe depuis 1661, décède, exilée, à Rouen, après la suppression de l'abbaye en 1709.

noire mais fort enflammée, comme on en voit quelquefois en été quand il doit faire de grand tonnerre. La même sœur, regardant cela comme moi, fit un grand soupir et dit : « Ah ! Quelle nuit nous aurons encore ! » Je ne savais ce qu'elle voulait dire, mais elle me fit peur, et, étant sortie de là parce que je voulais adorer le Saint-Sacrement, il faisait si nuit que je ne connaissais pas le chemin, et je me réveillai sans savoir ce que signifiait mon songe.

Je me souviens que je le contai à M^{lle} de Vertus ⁴, quelques jours avant notre sortie, qui me dit tristement, (car elle était déjà abattue de nos malheurs futurs), que c'était un mauvais songe. En moi-même je trouvais qu'il se devait interpréter d'une captivité où je serais toute seule, et néanmoins je ne pouvais alors me mettre dans l'esprit qu'elle dût être telle, car nous espérions au moins être deux à deux et de plus n'être pas prisonnières dans ces maisons où on nous mettrait. Quand je me vis dans mon désert, je me ressouvenais toujours de mon carrosse. Néanmoins, les premiers mois, je ne sentis point cette consolation qui m'avait fait trouver, en dormant, mon voyage et ma solitude si agréables, et j'attendais si cela pourrait arriver. Mais, quand Dieu m'eut rendu la joie de son salut, je me reconnus encore dans la suite de mon songe, et, comme nous faisons l'annuelle de M. Singlin, il me semblait, en disant tous les jours son oraison, que cela voulait dire que mon voyage durerait par-delà la fin de son année, et le Port-Royal des Champs me revenait tous les jours dans l'esprit, mais je ne voyais point du tout la porte, ni la moindre apparence à sortir d'où j'étais. Enfin, quand j'eus fait le service de M. Singlin, le 17 avril, et qu'un mois se fut encore passé depuis, j'oubliai mon songe et n'y pensai plus que quand je me trouvai la nuit dans les rues de Paris et sur le chemin de Port-Royal des Champs, puisqu'on m'avait fait entendre que c'était pour y venir avec la mère Agnès ⁵ qu'on me menait la trouver. J'y ai trouvé toutes celles de nos sœurs que j'y avais vues, nous avons encore eu une mauvaise nuit qui n'est point passée, mais elle passera comme toutes les choses du monde, et la vérité de Dieu demeurera éternellement et délivrera tous ceux qui ne veulent être sauvés que par elle. La circonstance d'être entrée par la fenêtre est encore vraie, puisque ce n'est pas une entrée régulière que la manière dont on nous a toutes fait venir ici, mais plutôt un second enlèvement pour nous chasser de notre maison de Paris par une espèce de trahison, en promettant que c'était pour nous donner plus de liberté, et non pas pour nous tenir prisonnières dans notre propre maison, qui sont les propres termes de M. de Péréfixe, et aussitôt que nous y arrivâmes, les gardes du roi se saisirent des portes et les architectes du Châtelet prenaient les mesures pour changer notre monastère en un donjon. Mais, si Dieu édifie intérieurement la maison spirituelle parmi nous, le travail de ceux qui rehaussent nos murs sera fort inutile pour lasser notre confiance, et elle a déjà résisté par sa grâce à de plus grandes tentations. Et, afin de ne faire qu'un article de mes songes, j'ai vu avec la plus grande joie que je puisse avoir au monde, quand je me suis retrouvée parmi notre communauté si ferme et si unie, l'accomplissement d'un autre songe que j'avais fait il y a près de trois ans.

⁴ Catherine-Françoise de Bretagne d'Avaujour (1617-1692), grande amie de Port-Royal depuis très longtemps, se retire en 1674, comme bienfaitrice, aux Champs, où elle meurt très estimée des religieuses.

⁵ La mère Agnès Arnauld (1593-1671), sœur de la mère Angélique.

J'avais vu la maison de Paris comme en partie démolie, car tous les dedans des cloisons et des planchers étaient défaits, et je voyais de plus tous les murs entr'ouverts, depuis le haut jusques en bas, parce que toutes les chaînes de pierres de taille quittaient le mur, et il y avait plus de quatre doigts de jour tout autour tant elles étaient séparées. Il faisait un effroyable vent, et j'étais dans une admiration fort grande, comme il se pouvait faire que toute cette maison se tint debout, et que les murs en fussent fermes sans pencher, quoiqu'ils ne fussent plus appuyés que par le fondement, les chaînes de pierre de taille les ayant tout à fait quittés. J'en demeurerai à cette admiration, et j'y suis encore, puisque c'est le miracle que Dieu a fait parmi nous de soutenir par une puissance invincible par une conspiration de tout l'enfer une pauvre communauté destituée de toute assistance et séparée de ses propres supérieurs, sans appui et sans conduite. Il faut reprendre mon histoire et la finir.